

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

DU MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017

Présents : Madame Durand-Assouly, proviseure du LfdD, Madame Tempel, directrice de l'école primaire, Monsieur Moreau, directeur administratif et financier, Madame Henri Werner, conseiller consulaire, Madame Houdayer, présidente du Vorstand, Madame Bertrand, professeur d'école, Madame Claude, professeur d'école, Madame Benmamar, professeur du secondaire, Madame Berthod, professeur du secondaire, Madame Jelitte-Axisa, représentante des parents, Madame Treffot, représentante des parents, Monsieur Karstersztein, représentant des parents, Théau Nicol, représentant des élèves du secondaire, Amira Bouchaid, représentante des élèves du secondaire.

Excusés : Mme Briat, conseillère culturelle, M. Muller, Consul général de France, M. Fouquet, CPE, M. Langlet, conseiller consulaire

Secrétaires de séance: Madame Bertrand et Madame Claude

- Approbation générale du compte rendu du conseil d'établissement du 13 juin 2017
- Approbation générale de l'ordre du jour du présent conseil d'établissement

Ordre du jour :

- Installation des différents conseils et comités
- Bilan de rentrée et actualités pédagogiques
- Projets, sorties et voyages scolaires
- Carte des emplois
- Questions diverses

I. INSTALLATION DES DIFFÉRENTS CONSEILS ET COMITÉS (cf document joint)

- A noter : deux nouveautés parmi les différents conseils et comités du LfdD :
- Le conseil de vie collégienne (questions relatives aux conditions de vie dans l'établissement)
- La commission hygiène et sécurité (questions relatives à l'hygiène et à la sécurité de l'ensemble de la communauté (scolaire/ personnels)

II. BILAN DE RENTRÉE ET ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES

1) Effectifs

Le LfdD compte 567 élèves : Maternelle : 189, Élémentaire : 214, Collège : 159, Lycée : 105

7 arrivées sont prévues en janvier 2018 (3 en élémentaire, 2 en collège et 2 en lycée)

La structure a été revue à la rentrée, ce qui s'est traduit par :

- La fusion de deux classes de 4^{ème} en une seule qui compte aujourd'hui 31 élèves
- La fermeture d'une classe en élémentaire et la création de 3 double-niveaux (MS/GS, CE2/CM1, CM1/CM2)

2) Mouvements des élèves, des familles

- On remarque une augmentation du mouvement global arrivées/départs sur/de l'établissement, et ce, à tous les niveaux.
- Le LfdD se trouve dans un contexte concurrentiel fort entre des écoles privées plus chères et des écoles allemandes gratuites et de grande qualité.
- En raison de l'augmentation éventuelle des frais d'écologie, les familles employées locales pourraient avoir du mal à s'en acquitter. L'administration rappelle qu'il existe un « fonds de solidarité » et que toutes les demandes peuvent être étudiées. Les ressortissants français peuvent faire une demande de bourse.

3) Portes ouvertes 2017

Organisées le samedi 18 novembre, elles s'inscrivent dans le cadre de la semaine des lycées français du Monde (la Saint-Martin également).

Cette année, des professeurs du secondaire s'y sont associés.

4) Futur projet d'établissement

Un diagnostic du projet d'établissement en cours a été réalisé par Madame la Proviseure, afin de définir les axes majeurs du prochain projet. Ces derniers concerneront en particulier :

- Le climat scolaire (nouveaux lieux, civisme, devoir de mémoire...)
- Les langues : parvenir à mettre davantage en valeur les compétences de nos élèves, développer la connaissance de la culture des pays dont les élèves apprennent la langue.

5) Le chantier

Le gros-œuvre sera terminé à la mi-décembre. Les budgets et le calendrier sont respectés. Les finitions doivent être terminées pour août 2018.

III. PROJETS, SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES

1) Les sorties avec nuitées

Elles doivent faire l'objet d'un vote en Conseil d'établissement. Chaque projet doit être visé et validé par le poste diplomatique (cf. tableau joint pour le détail des projets 2017-2018).

Toutes les sorties scolaires avec nuitée ou sortie de territoire allemand sont adoptées à l'unanimité:

- Voyage des terminales (Auschwitz, Cracovie, Lodz)
- Voyage des 3èmes (Somme, Flandres)
- Maths en Jean (Berlin)
- Voyage des 4èmes Euro-allemand (Amsterdam)
- Toulouse pour les 2ndes et 1ères de l'atelier théâtre
- Zurich, rencontres sportives pour les 2ndes

Pour les déplacements à l'étranger ou avec nuitée du fait des concours, le conseil donne son accord de principe par vote à l'unanimité.

2) Communication avec l'extérieur par l'intermédiaire du site du Lycée

Mme Astrid Larsen est la référente communication. Elle est chargée de recevoir les articles, photos et vidéos des projets et de les mettre en ligne sur le site Internet du Lycée.

IV. CARTE DES EMPLOIS

- Le Lycée compte 26 résidents (25 enseignants + 1 Directeur administratif et financier). Cette répartition est également prévue à la rentrée 2018.
- La carte des emplois est votée à l'unanimité.

V. QUESTIONS DIVERSES

Questions du Secondaire

- Photocopies, le ravitaillement en ramettes de papiers sera assuré le lundi matin.
- Certains enseignants se sont sentis offensés par un titre de la dernière Lettre des Parents Délégués – ils sont invités à communiquer directement avec le comité de rédaction de la Lettre : parents@lfdd.de La proviseur propose de relire la Lettre accompagnée d'un enseignant pour y déceler ce qui pourrait être offensant.

Questions du Primaire

- Inquiétude des enseignants quant au non-renouvellement des contrats de résidents. Madame la Proviseure comprend cette inquiétude. A sa connaissance, le LfdD n'est pas menacé par des fermetures intempestives. En revanche, les postes des personnels résidents partant à la retraite pourraient être transformés en postes locaux.

- Est-ce que la 2e partie de la subvention sera versée ?

Oui, elle sera versée en fin d'année civile.

- Est-ce qu'il serait possible d'augmenter le montant que les parents payent à la réservation afin de consolider les prévisions d'effectifs d'une année sur l'autre ?

Ce montant pourrait être déduit des frais de scolarité. C'est en réflexion. Le coût d'une première inscription est actuellement de 800 euros, mais ce ne sont pas des frais de réservation. Les nouveaux parents, pour le moment, ne réservent pas de place. Ces 800 euros sont payés lors de l'inscription proprement dite, ce sont les « frais d'inscription ».

Pour ce qui concerne les élèves déjà inscrits, le montant payé par les parents pour renouveler s'élève à 50 euros. C'est peu, mais, augmenter ce montant n'agirait pas sur la consolidation des prévisions. Une famille qui doit partir ne restera pas au prétexte qu'elle a payé pour réinscrire ses enfants.

- En cas de fermeture de classe, peut-on espérer une réunion d'information avec les représentants du personnel ?

La décision de fermeture est prise à la dernière minute avant la rentrée. Vous avez été informés dans les temps.

- Les enseignants déplorent le manque de propreté autour de l'établissement depuis l'ouverture du Rewe (détritus le long du chemin).

Lors de la semaine du civisme en avril, des actions avec les Collégiens et Lycéens des deux établissements (le LfdD et l'école d'à côté) seront entreprises : nettoyage, signalisation, surveillance et rappel des règles. Madame la Proviseure a demandé à certains parents de bien vouloir inscrire leur enfant à la cantine afin d'éviter des comportements perturbateurs signalés aux alentours du Lycée et dans le Rewe.

- Pose d'un miroir à la sortie du parking.

C'est en cours.

- Les enseignants souhaitent avoir les livrets scolaires des élèves venant d'un autre système (Kindergarten, Schule, Gymnasium le cas échéant).

Madame la Proviseure souhaite se renseigner avant de se prononcer.

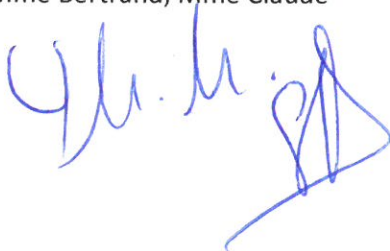
- Problème soulevé à la maternelle, plus particulièrement en petite section où de nouveaux élèves faisant leur toute première rentrée sont allés à la garderie la dernière semaine d'août, ce qui a troublé leur représentation de l'école.

Madame la Provisure n'est pas au courant et partage notre opinion, elle va se renseigner.

Questions des Parents

- Problèmes de sécurité pour l'activité Accrosport qui est au programme EPS du Bac. Le représentant des élèves du secondaire fait part aussi des inquiétudes des élèves dans cette activité sportive. Madame la proviseure rappelle qu'il s'agit d'une discipline validée par le Ministère de l'Education Nationale Française. Elle va échanger avec le professeur de sport.
- Projet d'établissement : sera travaillé cette année avec l'ensemble de la communauté éducative.

Secrétaires de séance:
Mme Bertrand, Mme Claude



Provisure
Mme Durand-Assouly



FRANÇAIS DE DÜSSELDORF
Le Provisieur